

REGISTRE NUMERIQUE

by PubliLégal

REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUETE PUBLIQUE

Création de la ZAC du parc de la Noue à VILLEPINTE dans le cadre de l'ORCOD-IN

Contributions du 05/02/2024 au 05/02/2024

Rapport généré le 06/02/2024 à 04h05

Nombre de contributions : 2

N° de rapport : 1664-M-20240206-2158-104752

@3 - [REDACTED]

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 05/02/2024 à 23h39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis et remarques sur le projet

Contribution : Mesdames, Messieurs, Le projet de la Zac du Parc de la Noue est un projet qui apporte un grand nombre de solutions aux problèmes que connaît le quartier. Il s'agit d'une opportunité qu'il nous faut saisir avec beaucoup de pragmatisme. J'ai habité ce quartier pendant une dizaine d'années et aujourd'hui j'y occupe un commerce. En l'espace de 10 ans le Parc de la Noue s'est dégradé et cela s'est beaucoup accéléré ces dernières années (insécurité, insalubrité, enclavement des commerces.....) Le projet tel qu'il est décrit apportera sans aucun doute les réponses concrètes aux inquiétudes et au mal vivre que subissent depuis de trop nombreuses années les habitants et commerçants du Parc de la Noue. Un bémol toutefois que je tenais à mettre en avant quant aux futurs logements à construire sur la bande Robert Ballanger. En effet, il est regrettable que leur nombre ait été revu à la baisse, faisant apparaître une certaine incohérence. D'un côté nous observons une forte demande de logements ou de relogements et d'un autre côté une offre moins importante que celle prévue au départ. Bien cordialement

Pièce jointes : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Villepinte

Adresse email : [REDACTED]

Adresse ip : 2001:861:38c4:2b40:915b:92d3:5896:c133

@4 - DECIMUS Ménil

Anonymat : non

Organisme : Particulier

Date de dépôt : Le 05/02/2024 à 23h52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Demande de précisions sur le projet de requalification du quartier du Parc de la Noue et sur la création de la ZAC

Contribution : Bonjour, Dans le cadre de la requalification du quartier du Parc de la Noue et de la création de la ZAC, je souhaite obtenir les précisions suivantes: - à l'issue de la création de la ZAC, il est indiqué au sein du rapport de présentation qu'une DUP sera sollicitée. Pouvez-vous préciser le calendrier de cette DUP? - Comment le maître d'ouvrage entend-t-il acquérir la maîtrise totale du foncier? - Quel accompagnement sera proposé aux propriétaires dont les logements seront détruits? Des discussions sont ou seront-elles entamées avec ces derniers? - Qu'advient-il des bâtiments non démolis dans ce secteur? Il semble que des travaux d'urgence ont déjà été réalisées dans le cadre du plan de sauvegarde, d'autres travaux sont-ils prévus pour ces bâtiments? - Afin de permettre de faire vivre et maintenir de l'attractivité sur ce quartier à l'issue des travaux de requalification, il semble obligatoire d'assainir les finances de la copropriété qui pâtit d'un fort taux d'impayé et d'une dette conséquente. Que prévoit le plan de sauvegarde à ce sujet? - Les dysfonctionnements récurrents du système de chauffage collectif au sein des bâtiments de ce quartier sont-ils pris en compte dans le cadre de ce projet. Si oui, quelle solution y sera apportée et par quels moyens? Merci pour la prise en compte de ces questions.

Pièce jointes : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Villepinte

Adresse email : meril.decimus@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 2a01:e0a:299:6240:918a:e445:461b:7065

